

AT5. Déchets de chantiers : une ressource à creuser

M. Laurent CHATEAU, ingénieur au service prévention et gestion des déchets - Ademe

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il a pour missions de susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations ayant pour objet la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie. Ses domaines d'intervention sont variés : énergie, air, bruit, déchets, sites et sols pollués, management environnemental.



M. Roger CROUGHS, président d'honneur - Copidec (Belgique)

La Copidec est la Conférence Permanente des Intercommunales wallonnes de gestion des Déchets. Ses principales missions sont de représenter les intercommunales pour des questions communes relatives à la défense de leurs activités, comme la coordination des différents modes de traitement ; l'exécution des missions d'intérêt général en faveur des intercommunales ; l'étude de toute question technique relevant du domaine de la collecte, du traitement ou de la valorisation de déchets ; proposer toute mesure relative aux progrès à réaliser dans ce domaine.



Mme Anne-Sophie DE KERANGAL, responsable du service prévention et gestion des déchets - Conseil régional d'Ile de France

Institution aux responsabilités variées, le conseil régional bâtit son action autour de six priorités : les transports, le développement économique, le logement, l'éducation, la formation et l'environnement. Élus et personnels de l'administration régionale travaillent en étroite collaboration pour assurer le fonctionnement efficace de la Région.



M. Rémi GALIN, chef du bureau des ressources minérales - MEDDE/DGALN

La direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) élabore, anime et évalue les politiques de l'urbanisme, de la construction, du logement, des paysages, de la biodiversité, de l'eau et des substances minérales non énergétiques. Elle a donc en charge la qualité des territoires et du cadre de vie. Elle veille aux conditions de la mise en œuvre de ces politiques sur le territoire terrestre et marin. Elle assure également le secrétariat du plan urbanisme, la construction et l'architecture ; dans ce cadre, elle assure le secrétariat du programme de recherche et d'expérimentation dans le domaine du bâtiment.



M. Mathieu HIBLOT, délégué général - SNED

Fondé en 1880 et membre de la fédération française du Bâtiment, le Syndicat national des entreprises de démolition (SNED) a pour vocation d'assurer la promotion et la reconnaissance des métiers de la déconstruction : démolition, découpe du béton au diamant, désamiantage. Le SNED c'est aussi un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.



M. David MORGANT, directeur général - EPAMSA

Créé par décret en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbains. Comme tout établissement public, l'EPAMSA combine des règles publiques et une gestion privée et associe l'État et les collectivités locales. À sa création il a été dédié à la mise en œuvre du Projet Mantes en Yvelines.



M. Jacques RABOTIN, président - SRBTP

Créé en 2009 par la Fédération Française du Bâtiment (FFB), en partenariat avec la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), avec le soutien de l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie (ADEME), le Syndicat des Recycleurs du BTP (SRBTP) a pour mission de promouvoir en France, une meilleure valorisation des déchets de démolition et de construction issus du Bâtiment et Travaux Publics, ainsi que leur réutilisation dans les chantiers (déchets inertes, déchets non dangereux non inertes, et déchets dangereux).

